

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 16 octobre 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 10 octobre 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mmes Pierrette MAILLARD, Annie-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, M. Pierre BOURGOIS, Mme Colette GRASER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Delphine BERNADAT, Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Christiane DECANTER-CAULLET (à M. Xavier RUYANT), M. Pierre ZIMMERMANN (à M. le Maire), M. Jean-Max LEFEBVRE (à Mme Danièle PETIT), Mme Marie-France TAILLEFER (à Mme Pierrette MAILLARD), M. Dominique SERGENT (Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ)

Absents excusés : M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

Absent : M. Alexandre MEZIERE

N°14-6-19

Vie associative

Association Dick Laurent

Subvention exceptionnelle

Rapport de M. Alain FAUVARQUE,
Adjoint au Maire

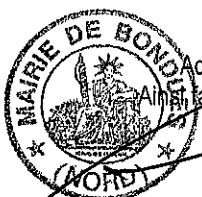
En parallèle du vote annuel des subventions aux associations, certaines d'entre elles peuvent bénéficier d'une subvention supplémentaire liée à une activité, un besoin exceptionnel ou spécifique.

C'est dans ce cadre qu'il vous est proposé d'octroyer à l'**association Dick Laurent**, une subvention supplémentaire de 600 € pour la réalisation du court métrage *La Fatigue de Commander*.

Il est bien entendu que cette subvention ne sera versée que sur présentation des justificatifs d'achat par l'association.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
Conseil d'administration du 30 septembre 2014
Commission générale du 7 octobre 2014



Le Conseil
adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire